L'Égalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 15 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 15 au 16 septembre le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 8 à 7 h. 28.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

COUCHE PEU COMMODE

Un fils d'Allah, Mohamed ben Othman ben Amar Ermali, 41 ans, journalier, 31, rue de Lourches, à Denain, profita de son passage en notre ville pour s'abreuver copieusement. N'en pouvant plus, il se coucha sur le trottoir de la rue Pierre Motte, où il fut trouvé par une ronde de police. Les gardiens de la paix jugèrent que ce matelas n'était pas très confortable et il conduisirent notre voyageur altéré au dépôt de sûreté où il put, à son aise, cuver son vin. Ce réconfort lui valut le bénéfice d'une contravention.

UNE CONDUITE D'EAU ÉCLATE PLACE DE LA LIBERTÉ

Ce matin, vers 7 h., une grosse conduite d'eau a éclaté place de la Liberté, à proximité des kiosques des tramways de ladite place et du boulevard Gambetta, précisément à l'endroit où se croisent les voies du Mongy et des trams C, C barré et H. Par suite du jet d'eau qui filtra aussitôt, les pavés et débris de toutes sortes voltigèrent de tous côtés et en très peu de temps, une profonde excavation fut creusée dans le sol et elle atteignit rapidement un diamètre de sept à huit mètres. Les services intéressés furent immédiatement prévenus et les dispositions furent prises sans retard pour interdire ce flot se déversant sur les chaussées et menaçant d'inonder des caves.

Cet accident provoqua une importante perturbation dans le service des transports des voyageurs et il fallut procéder au transbordement. Très heureusement, il n'y eut aucun accident de personne.

WERTHER au Grand Théâtre

C'était hier dimanche, au Grand Théâtre, la première représentation de la saison 42-43. Première retentissante, puisque l'opéra de J. Massenet « Werther », était au programme.

Un très nombreux public tint par sa présence à manifester sa satisfaction pour les efforts fournis en cette circonstance, et la vaste enceinte du boulevard Gambetta avait connu la foule des grands jours.

Les spectateurs ne furent pas déçus et l'œuvre magistrale fut interprétée dignement dans un cadre très plaisant.

Le maître Robert Brisard était de retour au pupitre. Sous sa baguette, les musiciens donnèrent une excellente interprétation de la partition de celui qu'on a très justement appelé le « Chantre de l'Amour ».

Signalons aussi la fraîcheur des décors, la justesse de la mise en scène et la participation du Petit Monde Artistique de Roubaix, qui se produisit avec un très grand succès dans plusieurs divertissements.

La distribution comprenait des noms connus du public roubaisien : MM. B. Hennebelle (Werther), L. Delmulle (Albert), Baacin (Le Bailli), Mamia (Johann) et Plaisan (Schmitt) ; Mmes R. Hennebelle (Charlotte) et Bachelet (Sophie).

Représentation qui fait honneur au Grand Théâtre de Roubaix, et qui permet de bien augurer de la saison qui va suivre.

Distribution des cartes d'habillement

La distribution des cartes de vêtements et d'articles textiles se poursuivra salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, demain mardi 15 septembre, de 8 h. 15 à 11 h. 45, numéros 20.001 à 28.000 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, de 28.001 à 30.000.

Il est rappelé que les retardataires ne pourront être servis que dans l'ordre suivant :

1 à 7.000, le samedi 19 septembre de 8 h. 15 à 11 h. 45.

7.001 à 17.000, le lundi 21, de 8 h. 15 à 11 h. 45.

17.001 à 27.000, le lundi 21, de 14 h. 15 à 17 h. 45.

27.001 à la fin, le mardi 22, toute la journée.

Les chefs de famille sont invités à retirer, personnellement, les cartes d'habillement, une signature devant être donnée. Dans le cas où empêchés, ils en chargeraient une autre personne, le mandataire devra se munir de sa carte d'identité.

Se munir de la carte d'alimentation, de la carte de pointage et de la carte de vêtements et articles textiles (ancien modèle).

Les heures d'ouverture et de clôture des marchés en gros des légumes et des fruits

L'ouverture et la clôture des marchés en gros des légumes et des fruits auront lieu aux heures suivantes :

A partir du 15 septembre : Marché aux légumes, de 8 h. à 9 h. 30 ; Marché aux fruits, de 15 h. 30 à 17 h. 30.

A partir du 1er novembre : Marché aux légumes et marché aux fruits, de 15 h. 30 à 17 h. 30.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

M. Jules COTTENIER, Président de la Section d'Athlétisme du Racing Club de Roubaix

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance du public sportif la nomination de M. Jules Cottenier, au poste de Président de la Section d'Athlétisme du Racing.

M. Cottenier, plus connu comme footballeur, n'en est pas moins un athlète authentique puisqu'il fut, il n'y a pas tant d'années, champion du Nord des 100 et 200 mètres.

Il remplacera désormais M. Yves Motte, dont les nombreuses occupations ne permettaient plus de se donner comme il l'aurait voulu à son Club, bien que ce dernier garde sa place au sein du Comité, parmi MM. Dehedin, Charier, Feraille et le Docteur Bourey.

Ainsi entouré et aidé dans sa tâche par des entraîneurs de choix en les personnes de M. et Mme Gonze, M. Cottenier peut avoir confiance dans l'avenir de sa section. Il semble que les mauvais jours par lesquels elle a passés sont désormais irrévocablement révolus.

Dès à présent, les grands prix du Racing Club de Roubaix 1942 marquent sans nul doute une étape dans son relèvement.

Grand Théâtre de Roubaix

Les Samedis 19 et 26 Septembre et Dimanches 20 et 27 Septembre Mat. à 15 h. - Soirées à 19 h. 30

SIX REPRÉSENTATIONS de la GRANDE REVUE

JE SUIS SWING !... ET T'ES ZAZOU ! ! !

de J. DESART, l'auteur de la « Revue sans titre » avec le concours de toute la troupe et de l'auteur

Les spectateurs sont assurés d'avoir un spectacle convenable et copieux.

LOCATION comme d'usage au Café du Théâtre. - Tél. 340-02

2.524

COMMENT CONSTITUER *votre stock familial de* POMMES DE TERRE

(I) **Tout d'abord, mettez-vous d'accord avec un producteur.**

Ce producteur devra avoir rempli les conditions prévues par l'arrêté du 4 Septembre 1942 : avoir réservé au Ravitaillement général les contingents pour lesquels il a été imposé, l'approvisionnement direct du consommateur ne pouvant être prélevé par le producteur que sur son excédent.

(II) **Ensuite, entre le 15 septembre et le 31 octobre 1942, retirez votre AUTORISATION DE TRANSPORT.**

L'autorisation de transport vous sera remise (à la mairie de votre commune ou dans les bureaux spécialement désignés à cet effet) en échange d'une ou plusieurs feuilles de tickets de pommes de terre comprenant les tickets numérotés 59 à 83 ainsi que les coupons d'inscription du mois d'octobre 42 à février 43 inclus.

CHAQUE FEUILLE DE TICKETS REMISE DONNE DROIT A UNE EXPÉDITION DE 50 KILOS DE POMMES DE TERRE (ou de 100 kgs si le producteur accepte de vous faire bénéficier de la partie libre de ses excédents).

Vous garderez vos tickets de Septembre qui vous permettront de bénéficier comme d'habitude des distributions régulières.

L'AUTORISATION DE TRANSPORT NE VOUS SERA ACCORDÉE QUE SI VOUS POUVEZ INDIQUER LE NOM ET L'ADRESSE EXACTS DU PRODUCTEUR.

(III) **Enfin, adressez votre autorisation de transport, (accompagnée d'une enveloppe affranchie 1.50) au délégué départemental du Comité Central du Ravitaillement en Pommes de terre du département où est située l'exploitation de votre fournisseur.**

Le délégué départemental (dont l'adresse vous aura été fournie par la Mairie ou le Bureau qui vous aura délivré votre autorisation de transport) contrôlera l'autorisation et la transmettra au producteur pour exécution.

LES AUTORISATIONS DE TRANSPORT SONT VALABLES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1942.

Les collectivités telles que : établissements d'enseignement ou d'assistance, cantines ou coopératives d'usines ou d'administration pourront collecter les feuilles de tickets de leurs membres et obtenir les autorisations de transport collectives.

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL N° 1 DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Michel Doutreligne, de Lys-les-Lannoy, rue Fénelon, 13 bis ; Michel Lemoire, Grande-Rue, 229, cour Delbart, 1 ; Michel Ornelis, rue La Fontaine, 18 ; Christiane Everharde, place Cheptal, cour Lezy, N° 2.

Décès. — Achille Merckx, 73 ans, de Wasquehal, sentier du Laurier, 6 ; Eudoxie Vandenbroecke, veuve Dewachter, 64 ans, boulevard de Metz, 84, cour Lestienne, 8 ; Jacques Lammens, 68 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Francis Gilme, 8 mois, rue de la Perche, 27, impasse du Sud, 2 ; Octave Vandekerckhove, 60 ans, place Carnot, 26 ; Emma Baelde, épouse Roos, 76 ans, rue Newton, 12.

WASQUEHAL

Des trafiquants de blé se font pincer près de la gare de Croix

A l'arrivée du train de Lille, en gare de Croix-Wasquehal, quatre individus porteurs de sacs de blé, pesant ensemble 180 kilos, se rendirent dans un café situé en face de la gare, tenu par Mme Marie Debruyne, pour y déposer leur charge. Tandis que deux hommes se détachaient pour rechercher des récipients, pour transporter la précieuse marchandise, les deux autres les attendaient dans la salle du débit. Mais, au même moment, des gardes de Wasquehal pénétrèrent dans le café de Mme Marie Debruyne et, à leur vue les deux « clients » s'empressèrent de déguerpir, en escaladant le mur de la cour du café. Les policiers, armés de patience, attendirent donc les deux autres hommes de la bande, qui revinrent bientôt avec le matériel nécessaire pour transporter le blé, mais ils se virent mettre la main au collet par les deux policiers qui les emmenèrent au Commissariat de police.

Interrogés par M. Pasquier, commissaire de police, ils déclinèrent leur identité et déclarèrent qu'ils avaient été se ravitailler dans les Flandres, mais eurent la délicatesse de ne pas dénoncer leurs complices, qui courent toujours. Les deux trafiquants : Albert Duquesne, 29 ans, charpentier en fer, 45, rue Dombasle, à Roubaix, et René Dekeyser, 18 ans, apprenti apprêteur 49, rue Turgot, à Roubaix, ont été déférés au Parquet de Lille, ainsi que la cafetière, inculpée de recel.

Quant aux sacs de blé, ils ont été versés au ravitaillement général.

LES ENFANTS DE LA COLONIE DE VACANCES DU CAPREAU RENTRERONT MARDI

Les enfants, au nombre de 45, composant la colonie de vacances organisée par M. l'abbé Fourneau, vicaire de la paroisse Saint-Clément de Wasquehal-Capreau, rentreront demain mardi 15 septembre, après avoir passé un agréable séjour à Fourmies et les environs.

Cette colonie avait eu l'appui du Secours National et des Caisses primaires d'Assurances Sociales.

Les enfants accompagnés de M. l'abbé Fourneau arriveront en gare de Croix-Wasquehal, demain mardi à 11 h 15 où les parents sont priés d'aller les rechercher.

LES COLIS DE NOS PRISONNIERS

Au Centre, la confection de ces colis a eu lieu jeudi et vendredi après-midi à la salle des fêtes de la Mairie, tandis que la préparation de ces colis s'est clôturée au Capreau, samedi toute la journée. Grâce au dévouement du Comité local d'entr'aide c'est donc encore plus de 500 colis de choix qui seront acheminés cette semaine vers les divers camps de prisonniers. Ce 22e colis contient du chocolat, des pâtes, des sardines, des pavés de pain d'épice, cigarettes, tabac, biscuits, pain biscuité et café national.

Accident du travail. — Occupé au chantier Girolou, avenue Hannart, le manœuvre Jean Delemasure, 19 ans, demeurant 19, rue Choiseul, à Roubaix, s'est enfoncé un clou profondément dans le poignet gauche. Portant une plaie par piqûre profonde de la face antérieure du poignet droit. Le docteur Butin père, lui a ordonné un repos de 20 jours.

Secours National. — Le Secours National suspend ses permanences pendant les vacances afin d'être vraiment en mesure de rendre service dans les mois prochains. Toutefois, les dames et les messieurs chargés des visites à domicile continuent à s'occuper des cas urgents. S'adresser à eux en cas de besoin.

il paraît..

que les vêtements et l'argent collectés par le SECOURS NATIONAL sont envoyés en Allemagne.

c'est faux.

Réclamez des preuves et des précisions à ceux qui vous le disent, et vous serez édifié ! Chaque fois que le SECOURS NATIONAL prend sur le fait un des auteurs de ce « bobard », il l'attaque en diffamation.

SECOURS NATIONAL : Les FRANÇAIS donnent aux FRANÇAIS !

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le coupon N° 5 des allocations militaires, afférent à la première quinzaine de Septembre, aura lieu au Bureau de postes, rue Ferrer, mercredi 16 Septembre, de 8 h. 30 à midi. Aucun paiement ne sera effectué l'après-midi.

Au Bureau de Chômage. — Le bureau de chômage et du Secours national est maintenant définitivement installé 17, rue Sadi-Carnot. Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. et est fermé le samedi après-midi.

Des essais de sirènes. — Jeudi 17 Septembre, un essai de sirènes d'alerte aux gaz et d'incendie aura lieu à l'usine Saint-Gobain.

A l'heure prévue par la direction, l'alerte au gaz sera donnée par la sirène à son grave et cinq minutes plus tard, le service d'incendie sera alerté par un appel à sons différents.

Les essais dureront 20 minutes environ.

Pour les vieux travailleurs. — C'est dimanche 20 Septembre qu'aura lieu, au siège de l'Amicale, café Lisgre, 8, rue des Villas, le grand tournoi de manille doté de 150 frs de prix en espèces, organisé au profit de la Caisse de secours des vieux travailleurs nécessiteux.

Les inscriptions seront reçues de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

La mise est fixée à 2 fr. 50 et le règlement sera affiché au siège.

CROIX

Bureau de Bienfaisance. — Les assistés du Bureau de Bienfaisance sont informés qu'à dater du mois d'octobre le paiement des secours sera effectué au siège, le premier mercredi du mois, de 14 à 16 h. D'autre part, les demandes de secours et renseignements seront reçues à la même adresse les mercredis et samedis de chaque semaine, de 14 à 16 h.

Avis aux commerçants. — Les commerçants ayant reçu en paiement des denrées des bons ou jetons émis par l'établissement charitable sont invités à se présenter au siège, place de la République, les mardi 15 et mercredi 16 courant, de 14 à 16 h., en vue du remboursement.

Vaccination antivariolique. — Séance gratuite mardi 15 septembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au dispensaire de la Mairie.

Consultations des nourrissons. — Mercredi 16 septembre, de 15 à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Contrôleur des contributions. — Le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, salle de l'inspection scolaire, 1er étage, le mercredi 16 septembre, de 14 à 16 h., les contribuables désireux de présenter des réclamations.

WATTRELOS

A la Coulasse. — Résultats des 2 premières épreuves du Challenge des Pupilles :

1re Catégorie. — Course 60 m. : 1. Vandenhole R., 9" ; 2. Balcaen ; 3. Duhamel, Helbaut G. ; 6. Deweele M., Flipot A., Sarret H. ; 9. Dallemagne J., Duprez E., Verlinde A. ; 11. Duprez J.-M., Locufier C. ; 13. Rocq M. ; 14. Butez A., Cloux A., Bonte R. ; 17. Rocq Roland ; 18. Nys Armand ; 19. Ceel M. — Saut en hauteur : 1. Duhamel R., 1 m. 25 ; 2. Balcaen A., Duprez E., Duprez J.-M., Helbaut G., Verlinde A. ; 7. Deweele M., Sarret R., Vandenhole ; 10. Dallemagne J. ; 11. Flipot A. ; 12. Bonte R., Cloux André, Locufier C., Rocq Roland ; 16. Butez A., Rocq M. ; 18. Ceel M., Nys A.

2e Catégorie. — Course 60 m. : 1. Delon Michel, 9" 4/5 ; 2. Butez P., Droulez J. ; 4. Helsens R., Plouvier R. ; 6. Duprez Y., Morel E. ; 8. Bailleul R., Vendepopelière A. ; 10. Verschelde M. — Saut en hauteur : 1. Nelsens R., 0 m. 95 ; 2. Drion M. ; 3. Butez P., Droulez J., Duprez Y., Plouvier R., Vendepopelière A. ; 8. Bailleul R., Morel, Verschelde M.

LEERS

CONCERTS AU PROFIT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Le cercle dramatique de l'Harmonie Franco-Belge de Néchin-Gibraltar s'occupe activement de la préparation du programme des concerts projetés pour les 4 et 11 octobre prochain, concerts qui seront donnés dans la salle de Mme Vve Meurisse, à Gibraltar, à 16 h., au profit des prisonniers de Leers et de Néchin et du Secours d'Hiver.

Seront successivement interprétées : des œuvres de réelle valeur qui ont pour titre « Claudie » drame en 3 actes de Georges Sand, et « Coup de Foudre », comédie en 2 actes d'une hilarante beauté.

Avec la troupe réputée qu'est celle du cercle de l'Harmonie Franco-Belge et les intermèdes nombreux et choisis qui seront assurés, les spectateurs auront la satisfaction de pouvoir assister à une réelle matinée de gala et revoir les acteurs de la troupe dont le jeu sur scène est si plaisant et faire œuvre en même temps de solidarité.

HALLUIN

Une femme arrêtée pour usage de faux tickets de pain

Le gérant d'une Coopérative de boulangerie avait constaté depuis un certain temps, que des faux tickets de pain étaient remis, et discrètement une surveillance s'exerçait parmi les clients.

Une femme, à plusieurs reprises, avait remis des faux tickets et M. Bouvier, Commissaire de police, fut avisé du fait.

Il fut entendu que dès que cette femme se présenterait à nouveau, un appel téléphonique devait alerter la police. Or, samedi matin, vers 10 h., la chose se produisit et la femme put être appréhendée en flagrant délit d'usage de faux tickets de pain.

Il s'agit d'une nommée Micheline Claeys, 23 ans, sans profession, demeurant 48 rue d'Iseghem, à Courtrai.

Cette coopérative halluinoise ayant des succursales régionales : Wervicq, Comines et Roncq, depuis plusieurs mois ce manège était constaté et chaque fois c'était deux pains de 1 kg 500.

Au Commissariat, la femme déclara qu'en mai dernier des tickets lui avaient été remis par un inconnu et qu'elle ignorait qu'ils étaient faux.

Elle fut trouvée porteuse de deux feuilles de 8 kgs 250 ; sur ces feuilles il n'y avait ni timbre de Mairie ni N° d'ordre ; le papier, plus léger, satiné au recto et rugueux au verso, la couleur présente une certaine différence de ton.

Mise en état d'arrestation, elle a été hier, transférée à Lille.

L'enquête continue.

Au Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Le Dispensaire, rue Gustave Desmettre, sera fermé au public toute cette semaine. Aucune consultation n'aura donc lieu.

Et la lumière ! — En bicyclette, le soir, il faut un appareil d'éclairage. Les nommés Rémy Coussement, 21 ans, 140 rue J. M. Sabbe à Menin et Charles Grinet, 23 ans, rue du Moulin Cardon, 19, à Bondues, se sont vus dresser procès-verbal.

État Civil. — Naissance : Daniel Devos, 2, rue Edgard Quinet.

RONCQ

Contraventions pour glanage. — Les nommées Marie Decavelle et Pauline Pharasyndec se sont vus gratifier d'une contravention pour avoir glané dans un champ ou se trouvait encore la récolte.

A la Philarmonie. — Les cours de solfège reprendront, le mercredi 30 Septembre, à 18 h., au local, Café de la Tête d'Or, chez Germain Castel. Ils auront lieu tous les mercredis à la même heure. Les anciens élèves et les jeunes gens qui seraient désireux d'apprendre la musique, sont invités à se faire inscrire avant le 27 Septembre chez M. G. Castel.

Taxes à la production et sur les transactions. — La perception de ces taxes aura lieu le mercredi 16 septembre de 9 h. à 11 h. au débit de tabac Suin, place de Roncq-Centre.

MOUVAUX

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi soir à 19 h. à l'Hôtel de Ville en session ordinaire d'août, sous la présidence de M. Albert Boudewyn, maire, assisté de M. Paul Durieux, adjoint ; 14 conseillers étaient présents.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, adopté à l'unanimité, l'assemblée passe à la discussion de l'ordre du jour suivant :

Communications. — Le président donne communication à ses collègues d'une lettre en date du 21 août écoulé, de M. le Maire de Roubaix, relative à la réunion de la délégation des maires du 18 du même mois tenue à la mairie de Roubaix, il donne ensuite connaissance d'une lettre en date du 6 septembre de M. le Préfet du Nord, Préfet de la Région de Lille, relative à l'insuffisance des émissions de gaz à Mouvaux.

Enlèvement des boues et immondices. — Le Conseil approuve le cahier des charges d'adjudication pour l'enlèvement des boues et immondices pour l'année 1943.

Indemnité de difficultés exceptionnelles (circulaire du 1.3.42). — A l'unanimité, l'assemblée vote l'indemnité de difficultés exceptionnelles au profit du personnel communal, en application de la circulaire ministérielle en date du 1er juin 1942.

Entrée d'honneur du nouvel Hôtel de Ville. Lettre de l'entrepreneur, prisonnier rapatrié. — Des explications complémentaires sont demandées à l'adjudicataire.

Inondations du ruisseau de l'Espierre. Indemnité aux riverains. — Le Conseil adopte les conditions élaborées par le Syndicat intercommunal du ruisseau de l'Espierre, relative au personnel des indemnités pour dégâts causés aux riverains, sous réserve que les sinistrés de Mouvaux participent également aux indemnités dans les conditions et proportions des sinistrés des autres villes du dit syndicat.

Police. — Il crée ensuite un service d'enquête pour parer à la suppression du service d'enquête assuré jusqu'à ce jour par la police.

Après l'examen de quelques questions diverses, le président propose le huis clos.

Saisie de 1.400 kilos de savon

Les inspecteurs du Service général du Contrôle économique ont surpris les nommés André Lips et Daniel Derebreux, domiciliés à Mouvaux, alors qu'ils offraient en vente 1.400 kilos de savon, au prix de 35 fr. le kilo. Le cours légal est de 5 fr. 86. Saisie de la marchandise et procès-verbal.

La hausse illicite est de l'ordre de 39.000 francs.

BONDUES

MANŒUVRE CONTRE L'INCENDIE.

Dimanche matin a eu lieu dans le centre de la Commune des exercices contre le feu.

Dès 10 h. du matin, les pompiers, sous la direction du capitaine Jules Théry, sous la présidence de M. Lucien Breinc, président de la Délégation spéciale, se mirent en action. Les tuyaux déroulés, quelques lances furent mises en action et jusqu'à midi, soit jusqu'à la fin, cette manœuvre obtint des résultats satisfaisants.

Quintonine

donne des Forces aux Affaiblis

6 Fr. 02 le Flacon. - Toutes Pharmacies.

Tribunal correctionnel DE LILLE

LE BIEN D'AUTRUI

Pour vol de fuseaux de laine et de papier imperméable à l'usine Christory, à Tourcoing : 15 jours et 300 francs d'amende, à Prosper Robat, boulevard de Mez, à Roubaix ; 15 jours et 500 fr. à Eugène Chuin, rue de la Guingette, à Roubaix.

LES FAUX TICKETS

2 mois d'emprisonnement et 1.000 francs d'amende à Adelfide Mulliez, femme Deroissart, de Toufflers, pour avoir fait usage de faux tickets de pain.

— Pour livraison de denrées rationnées sans tickets, complicité et abatage clandestin, 3 mois d'emprisonnement et 10.000 francs d'amende à Louis Muller, boucher à Tourcoing ; pour avoir acheté de la viande irrégulièrement : 1 mois et 1.000 francs d'amende à Léon Castelain mécanicien à Tourcoing ; à Camille Deryck, couvreur, à Tourcoing.

LES VENTES AVEC SOULTES

Albert Agache, 43 ans, fabricant de couvertures, rue de Tournai, à Toufflers et Antoine Verhaeghe teinturier, rue Gustave Dron, à Tourcoing étaient poursuivis pour avoir vendu des couvertures en pratiquant la soulte.

Le Tribunal a estimé que le délit de majoration illicite ne devait pas être retenu et ils ont été relaxés. Pour établissement de fausses factures, ils ont été condamnés à 1.200 francs d'amende.

FUNÉRAILLES

CAMBRAI. — Vous êtes prié d'assister aux FUNÉRAILLES de

Madame Albert RÉMY

Née Joséphine BOCQUET

pieusement décédée le 13 Septembre, vers 2 heures du matin, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, qui auront lieu le MERCREDI 16 SEPTEMBRE, à DIX HEURES, en la Cathédrale. Réunion à la maison mortuaire, 14, rue Gambetta à 9 h. 45.

De la part de : M. Albert RÉMY, Directeur de la Société Agricole du Cambrésis, son époux ; M. Roger LABARBE (en captivité) et Mme, née Paule RÉMY ; M. Gilbert RÉMY, ses enfants ; Mademoiselle Viviane LABARBE, sa petite-fille ; M. Alfred BOCQUET, son père ; toute la Famille et ses nombreux Amis.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

Pompes Funèbres A. DRUART - CAMBRAI.

7.419

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.88) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 15 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Le Cardinal Liénart a présidé la fête de clôture des camps de vacances des Établissements Secondaires

... ET IL A INAUGURÉ OFFICIELLEMENT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE CONSOLATION

S.E. le Cardinal a passé l'après-midi de dimanche dans notre cité.

Après avoir présidé la fête de clôture des camps de vacances des Établissement d'Enseignement Secondaire, qui se déroula au Collège de Tourcoing, il se rendit, vers 15 h. 30, à l'Usine Pierre Dassonville, où il fut reçu par M. Henri Duprez, Président du Comité de réfection de l'Église N.-D. de Consolation, entouré de tous les membres.

Après qu'une petite fille lui eut récité un charmant compliment, le premier prêtre du diocèse se rendit en cortège, à l'église, sous le porche de laquelle M. Henri Duprez, présenta l'œuvre entreprise, et signala les nombreux concours rencontrés. Il remercia ensuite le Cardinal de sa présence.

Dans l'église où un salut était donné avec le concours des chorales mixtes St-Christophe, M. l'Abbé Seuls curé de la paroisse, remercia Son Éminence de la bienveillante attention qu'il acordait à l'œuvre de réfection entreprise, et de son appui moral.

Après lui, et au cours de la même cérémonie à laquelle assistaient MM. J. Masurel et Sant, adjoints au maire, le Cardinal Liénart, monta en chaire, et établit un parallèle, entre l'union qui avait présidé à l'œuvre de rénovation de l'Église N.-D. de Consolation, et celle qui devrait exister entre tous les français en vue de la rénovation du pays.

Une réception suivit ensuite, qui eut lieu dans la Salle du Cercle, où avec cordialité, le Cardinal remercia les animateurs de l'œuvre, et souhaita que leurs efforts soient couronnés de succès.

A TRAVERS LA VILLE

LA MENDICITÉ

Charles Deltour, 81 ans, sans profession, 166, rue de la Malsence, mendiait sous le porche de l'Église Notre-Dame. Il a été mis à la disposition du Commissaire du 3e arrondissement.

L'OCCULTATION DES LUMIÈRES

Des procès-verbaux pour défaut d'occultation des lumières ont été dressés à la charge de Joseph Toulemonde, sans profession, 4, Grand' Place, et Emile Gadenne, 81 ans, cultivateur, 91, rue Achille Testelin.

FERMEZ A L'HEURE

Pour fermeture tardive de leurs établissements, MM. Oscar Cornil, rue du Calvaire et Achille Delrue, 46 ans, 4862, rue de Gand, ont fait l'objet de procès-verbaux. Le dernier sera également poursuivi pour tapage nocturne et défaut d'occultation des lumières.

UNE FILLETTE DE 11 ANS TRANSPORTAIT DU BEURRE

Dimanche, dans la soirée, la jeune Y. P., 11 ans, domiciliée à Menin, rue de Courtrai, s'était égarée en ville. Elle se présenta au Commissariat de police, où on la trouva porteuse de 13 paquets d'une livre de beurre renfermés dans une boîte en fer. Elle n'a su indiquer la provenance de la matière grasse. Sa famille a été prévenue et l'enfant a été laissée à la disposition du Commissaire de police.

LE GALA ANNUEL DU CERCLE DES LOISIRS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Les fervents habitués des réunions du Cercle des Loisirs littéraires et artistiques ont pu assister hier dimanche après-midi au gala annuel offert par le Comité directeur aux membres et à leur famille et qui eut lieu à la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grand' Place.

Cette charmante matinée récréative fut des plus réussie et le spectacle présenté avec humour, fut à la fois copieux et intéressant. Il plut aux nombreux auditeurs, qui ne manquèrent pas de témoigner leur très vive satisfaction aussi bien envers les organisateurs qu'envers les artistes qui prêtaient leur concours.

Parmi ceux-ci, nous relevons les noms de M. J. Steelandt, qui se produisit dans plusieurs œuvres du poète tourquennois J. Watteuw ; Mlle Jacqueline Cappelle, soprano, 1er prix de chant du Conservatoire de Roubaix, jeune et charmant rossignol à la voix fraîche et attachante ; Maurice Lolivier, baryton ; M. Loridan, qui remporta un beau succès dans son tour de chant et d'imitations. Cette séance fut donnée en outre, avec le concours de Mlle Vaumoron, Mlles Leman, Lucile Bilcq, MM. J.M. Chauvel et S. Bilcq ; le piano d'accompagnement était tenu avec tout le talent qu'on lui connait par Mlle Nelly Montagne, du Théâtre Municipal de Tourcoing.

Déclamation, chant, comédie, étaient représentés dignement à ce gala et parmi les numéros qui retinrent particulièrement l'attention des auditeurs, signalons le quintette vocal de M. J. Steelandt, et l'exécution d'un trio pour piano, violon et clarinette par Mlle L. Bilcq et MM. J.-M. Chauvel et S. Bilcq.

Au premier rang de la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Prot, adjoint au maire ; L. Thapune, consul général de Belgique, et J.E. Vandendriessche, secrétaire général de la Chambre de Commerce.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Demain mardi 15, répétition et déclaration pour le président G. Desplechin.

OREILLES QUI BOURDONNENT

Voilà un ennemi fréquent aux alentours de la cinquantaine et qui disparaît, comme beaucoup d'autres, avec les Gouttes Floride. Ce remède végétal concentré agit heureusement sur la circulation. Il s'oppose aux troubles congestifs tels que bourdonnements d'oreilles, vertiges, poussées de sang au visage, etc... Les Gouttes Floride sont très recommandées aux femmes de 40 à 50 ans. Le flacon pour 3 semaines : 14 Frs 30. Ttes Phies.

MARCQ-EN-BARŒUL

Toujours les vols de pommes de terre. — M. Dal Louis, cultivateur à Marcq-en-Barœul, a déposé plainte contre Lazoots, Valère, 46 ans, demeurant à Tourcoing, 6, rue de Strasbourg, et Delcourt Albert, à Tourcoing, 6, rue de Strasbourg, qu'il a surpris, vers 16 h. 16, en flagrant délit de vol de pommes de terre, dans un champ lui appartenant.

CARTES DE PRIORITÉ

Le Maire rappelle aux commerçants qu'il n'est pas facultatif de servir d'abord les personnes titulaires de cartes de priorité. Ces personnes, en effet, possèdent cette carte parce que leur besogne familiale les retient chez elles ; quand elles s'absentent, elles doivent le faire rapidement. Aussi, c'est un devoir strict pour tous les commerçants d'observer l'ordre ainsi établi parce qu'il correspond à des besoins réels. C'est la famille qui nous a fait ce que nous sommes ; nous avons envers elle des devoirs sacrés. Lui donner des facilités, l'aider dans sa besogne, est un de ces devoirs. S'il est malheureusement des commerçants qui ne comprennent pas le sens humain de cette mesure, les contrôles qui seront faits les rappelleront à leurs obligations. Mais il est à espérer qu'une telle sanction ne sera pas nécessaire et que tous comprendront la portée humanitaire de ce droit qui est reconnu aux familles nombreuses.

Concours de bac au Pont Plouich. — Le trésorier du Comité d'Entr'aide a eu le plaisir d'encaisser au profit de l'Œuvre du Colis aux Prisonniers, la somme de 19.246 fr. versée par la Section d'A.C. du Pont Plouich.

Cette somme qui constitue le record par rapport aux autres quartiers de Marcq, est le produit du concours de bac organisé par les 3 Sections d'A.C., les 15 et 16 août au profit des prisonniers.

Résultat magnifique qui prouve combien les populations laborieuses du Pont Plouich ont gardé au cœur le souvenir de ceux qui sont loin.

Le Maire, président d'honneur du Comité d'Entr'aide, M. Vandenhussche, conseiller municipal, président actif, adressent en même temps que leurs félicitations, leurs plus vifs remerciements aux dirigeants et aux membres de la Section d'A.C. du Pont qui montrent une si généreuse activité ; ils y joignent dans un même éloge tous les débitants et cafetiers qui ont montré une si belle ardeur et une si noble rivalité dans l'organisation de ce concours.

Tous ont droit à la vive reconnaissance de nos prisonniers.

Comité d'Entr'aide aux prisonniers. — Le trésorier du Comité d'Entr'aide rappelle à toutes les personnes qui désirent venir en aide à cette œuvre pour la confection des colis pour nos prisonniers, qu'elles peuvent toujours effectuer le versement de leur offrande au compte chèque postal du Comité N° 931.06 Lille « Comité d'Entr'aide aux Prisonniers ». D'avance, il remercie tous ceux qui manifesteront par ce moyen qu'ils n'ont pas oublié que la Ville de Marcq compte encore environ 900 prisonniers.

État Civil. — Naissances. — Angillis André, 16, rue de Tourcoing ; Duhue André, 19, rue St-Joseph ; Landrieu Françoise, 109, rue de Lille ; Mireille Renée, 36, rue de la Prévoyance ; Pocquenoy Alain, 2, rue du Nord.

Publications. — Leigoel Gérard, commerçant, 15, rue des Glycines et Bruynooghe Agnès, cultivatrice à Lambersart ; Lavenant Charles, charbonnier à La Madeleine et Auwenrogge Eudoxie, étireuse, 169, rue ou Plouich ; Bocquet Pierre, gérant de pharmacie à Lille et Mornier Jacqueline, s. p., 22, place des 3 Villes ; Albertini André, biscuitier à La Madeleine et Wasylewiez Jeanne, emballeuse, 12, impasse Delespaul.

Décès. — Smits Augustin, 65 ans, 20, rue de Valmy ; Hannot Florimond, 71 ans, 214, rue du Plouich ; Thomas Victor, mort pour la France (transcription) ; Sanctorum Henri, 64 ans, 7, rue du Gaz à Roncq ; Lenoir Edmond, 62 ans, 82, rue Delcenserie.

LE MAITRE DE FORGES

Par Georges OHNET

— 29 —

Il avait été lui-même lié par d'enfantines promesses à la fille, âgée de treize ans, d'un menuisier de la rue de la Ferronnerie, alors qu'il était commis chez un droguiste de la rue des Lombards. La fille du menuisier, absolument oubliée par lui, avait épousé un boucher de la place des Innocents. Il l'avait entrevue un jour, grasse et rouge, les bras ornés de bouts de manche en toile, et les épaules couvertes d'une palatine en astrakan, pesant des côtelettes dans une grande balance de cuivre. Et lui, Moulinet, devenu millionnaire, habitait un admirable hôtel, boulevard Malesherbes. Quel rapport pouvait-il y avoir entre un juge au tribunal de commerce et cette bouchère luisante de santé ? La vie s'était chargée de mettre bon ordre à leurs folles aspirations et, les séparant, les avait mis l'un et l'autre à leur vraie place. N'en était-il pas de même de mademoiselle de Beaulieu et du duc ?

Unis, ils étaient déplorablement condamnés à une commune médiocrité. Séparés, ils devaient, chacun de leur côté, se tirer admirablement d'affaire. Le duc casé, Claire ne pouvait manquer de trouver une condition digne d'elle. Il y aiderait même, lui, Moulinet, de toutes ses forces.

Et puis, dans son esprit, un argument dominait tous les autres, c'était celui de son bon plaisir. Il avait vu dans le duc de Bligny le gendre qui lui convenait. Ce n'était pas un homme tel que lui, qui avait violenté la fortune, qu'on empêcherait de faire ce qui lui plaisait. Il avait décidé que sa fille serait duchesse, il fallait que ce fût. Et ça allait être.

Le château de Varenne avait, en outre, par ses proportions grandioses, flatté prodigieusement la vanité de Moulinet. Les tours à créneaux, les machicoulis des poivrières, le beffroi solennel qui sonnait gravement les heures, plurent à ce parvenu. Gonflé par la vanité, le commerçant enrichi se trouva à sa place dans la haute salle des gardes sur les murs de laquelle étaient peintes les armoiries de tous les alliés de la vieille famille d'Estrelles. Dans la chambre, restaurée avec une exactitude scrupuleuse, où Charles-Quint avait couché, Moulinet eut l'impudence de s'installer.

Avec une satisfaction sans pareille, le marchand de chocolat coucha à la place même où le vainqueur de Pavie avait dormi. Ayant entendu nommer sa chambre, par les familiers du château, la chambre de l'Empereur, il oublia la restauration récente, l'achat des meubles nouveaux. Il se figura que c'était le même plancher, les mêmes murs entre lesquels le grand homme avait vécu pendant quelques heures, et il choisit cette chambre pour y habiter. Il roula sa plébéienne personne dans le lit à colonnes, élevé sur une pompeuse estrade et garni de rideaux en point de Venise. Jamais il ne manqua de dire avec emphase : « Ma pendule a été montée autrefois par Charles-Quint. » Il croyait très sincèrement que le grand empereur s'était toute sa vie occupé de régler les horloges, comme il le fit plus tard à Saint-Just pour tromper l'ennui qui dévorait son esprit.

Athénaïs, elle, moins accessible aux jouissances de l'orgueil satisfait, ne vit dans le château qu'une forteresse menaçante, d'où elle pourrait fondre sur son ennemie. Le plus grand avantage de la Varenne, à ses yeux, était de dresser ses orgueilleuses et splendides tourelles à deux lieues à peine de Beaulieu. De là, elle dominait la situation et allait pouvoir, en toute sécurité, choisir l'heure où elle frapperait sûrement celle qu'elle haïssait de toutes les forces de son être.

Elle avait adroitement pris des informations, dès le lendemain de son installation, qui avait suivi la signature de l'acte dressé par Bachelin. Elle savait que la baronne était auprès de Claire. Mais une adversaire de plus n'était pas pour l'intimider. Bien au contraire, elle se réjouissait à la pensée de triompher de la fièvre de mademoiselle de Beaulieu, sous les yeux de madame de Préfont.

Depuis trois jours, Moulinet et Athénaïs habitaient le château. Après avoir fait en détail et plusieurs fois le tour de son parc, de ses potagers et de ses communs, l'acquéreur de la Varenne en était arrivé à s'ennuyer furieusement dans sa propriété, quand une dépêche apportée par un exprès vint de la ville, annonça la venue du duc, qu'on n'attendait pas de si tôt.

Cette prompte arrivée contraria vivement Athénaïs. La jeune fille craignit que le duc ne fût en humeur de contrecarrer ses projets. Il devait entrer dans la pensée de Gaston de ménager les légitimes susceptibilités de sa famille. Et tout ce que voulait tenter mademoiselle Moulinet pour blesser mademoiselle de Beaulieu rencontrerait forcément de la part du duc une opposition sérieuse. Athénaïs prit donc la résolution d'agir avant que Bligny fût en mesure d'entraver sa liberté. Le fiancé devait arriver à la Varenne le jour même, à trois heures. Il n'y avait pas une minute à perdre.

Moulinet, froissant encore machinalement dans sa main la dépêche, se promenait de long en large dans le superbe parterre à la française qui s'étend devant la façade du château, quand sa fille, dans une délicieuse toilette, vint à lui, déguisant sous une apparence insoucieuse la violence de ses résolutions.

— Eh bien ! papa, il va falloir aller au château de Beaulieu, aujourd'hui même, dit-elle avec un doux sourire.

— Et pourquoi donc aujourd'hui ? demanda Moulinet surpris. Le duc arrive, ne conviendrait-il pas mieux de l'attendre ? Nous serons bien mieux accueillis sous ses auspices... et il nous présentera lui-même à sa famille.

— C'est précisément ce qu'il ne faut pas, répliqua Athénaïs avec un visage tranquille. Entre Claire de Beaulieu et moi, il n'est pas besoin d'intermédiaire. Et elle pourrait s'étonner à juste titre de n'avoir pas appris mon mariage de ma propre bouche même. Et puis, de toi à moi, la situation de M. de Bligny serait un peu fausse. Et je crois qu'il nous saura gré de lui avoir épargné les difficultés de la première entrevue. Une fois la situation nettement posée, il n'y aura plus à revenir sur d'anciennes idées et tout ira pour le mieux. Je suppose que tu ne crains pas d'être mal reçu ?

— Mal reçu ! s'écria Moulinet en se dressant de toute sa hauteur et en enfonçant avec résolution ses mains dans les poches de son pantalon. Un homme dans ma position, un ancien juge au Tribunal de commerce, n'est mal reçu nulle part. Si nous ne vivions pas sous un gouvernement de rien du tout, et s'il y avait une cour aux Tuileries... ou ailleurs, j'irais comme chez moi, sache-le, ma fille ! Mal reçu ! Par des gens qui n'ont peut-être plus seulement soixante mille livres de rentes ! Ce serait curieux à voir. Attends un peu ! Je vais donner ordre de prendre la grande voiture à huit ressorts, et les valets de pied mettront leur livrée de gala.

— Non, mon père, interrompit Athénaïs, la petite tenue, au contraire, et une victoria. Point d'étalage de notre fortune. Plus nous sommes riches et plus il faut nous montrer modestes. On se moquerait de notre luxe, on applaudira à notre simplicité.

— Tu crois ? demanda Moulinet avec un accent de regret. Il me semble cependant que la culotte courte et les bas de soie auraient fait un certain effet. Mais je m'en rapporte à toi : tu es une fille de goût et tu connais les usages de la haute société... Prépare-toi, je vais jusqu'aux écuries dire qu'on attelle...

Un quart d'heure plus tard, Athénaïs et son père, enlevés au trot de deux vigoureux carrossiers, roulaient dans un flot de poussière sur la route de Pont-Avesnes.

Oublieux des résolutions prises dans un moment de découragement, Philippe était retourné au château.

(A suivre)